PROGRAMME SANTE

Abt Associates Inc.

FINANCEMENT ET POLITIQUES DE SANTE

Financé par USAID et exécuté par Abt en collaboration avec AFRICARE, DGL AFRIQUE, GROUPE ISSA, HKI

Success story

3 0 05.2007-0 0 3 7 8 6

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA SANTE ET
DE LA PREVENTION MEDICALE

N°_____/MSPM/SG/BL

Analyse : Arrêté portant création d'une Equipe d'Initiative et de Politiques.

LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION MEDICALE,

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2004-1404 du 04 novembre 2004 portant organisation du Ministère de la Santé et de la Prévention médicale ;

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA SANTE ET
DE LA PREVENTION MEDICALE

05.10.2006-0 0 6 7 4 7

N°_____/MSPM/SG/BL

COURRIER ARRIVEE
Arrivée le 18 OCT 2006
Sous le N° 003

Analyse : Arrêté portant création d'une Equipe d'Initiative et de Politiques (du programme Santé USAID)

LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION MEDICALE,

VU la Constitution ;

VU le décret n°2004-561 du 21 avril 2004 portant nomination du Premier Ministre;

VU le décret n°2006-243 du 17 mars 2006 nommant des Ministres et fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n°2004-1404 du 04 novembre 2004 portant organisation du Ministère de la Santé et de la Prévention médicale ;

VU le décret n°2006-267 du 23 mars 2006 portant répartition des Services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;

ARRETE

Arrêtés portant création et Modification de l'Equipe d'Initiative et de Politique de Santé

Quand le partenariat devient réalité au ministère chargé de la santé.

L'Equipe d'Initiative et de Politiques de Santé fait ses preuves en un an d'existence

Le défi

Quelle idée géniale a eue l'USAID en suggérant au Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale de créer un espace formel conjoint de discussion pour "partager" en matière de formulation et de mise en œuvre de nouvelles politiques ! Le pari pouvait sembler trop ambitieux car il s'agit là d'un domaine où la souveraineté est vite brandie par les pouvoirs publics devant les partenaires au développement. Au Sénégal, le suivi de l'application des réformes a toujours constitué le maillon faible des départements ministériels et le ministère de la santé et de la prévention médicale n'échappe pas à cette règle. En témoignent, l'application de la loi sur la décentralisation avec le transfert de compétences en matière de santé aux collectivités locales, le projet de réforme des comités de santé, la réforme hospitalière et la réforme du financement de la santé qui ont connu et continuent de connaître des difficultés dans leur mise en œuvre .

L'Initiative

Le message de l'USAID a été reçu et bien compris par le Ministère qui a la claire conscience des difficultés rencontrées dans le suivi des réformes. Aussi, a-t-il pris un arrêté créant une Equipe d'Initiatives et de Politiques de Santé (EIPS), une semaine seulement après le démarrage officiel du Programme, plus précisément le 10 octobre 2006. La composante Financement et Politiques de Santé a apporté son appui à ce nouvel instrument de concertation, dès son installation officielle, pour assurer son bon fonctionnement. Le mandat de l'Equipe est très précis. Tous les dossiers qui lui sont soumis par l'Autorité, concernent des questions stratégiques qui sont relatives aux réformes en cours ou à la formulation de nouvelles politiques et qui appellent la prise de mesures par le Ministre. L'Equipe est présidée par le Secrétaire Général du Ministère. Vraisemblablement, ce choix a été guidé par un souci d'efficacité et de pérennisation. Toujours est-il que l'Equipe a pu traiter, en une année d'existence, tous les six dossiers prioritaires qui lui ont été soumis. Il faut noter que toutes ces questions concernent des domaines appuyés par le Programme USAID : (i) le cadre de dépenses sectoriel à moyen terme, (ii) la réforme des comités de santé/comité de gestion, (iii) le financement de la santé, (iv) la planification sanitaire locale, (v) les comptes nationaux de la santé et (vi) le passage à l'échelle des expériences communautaires réussies. Pour étudier ces questions, l'Equipe a constitué six groupes de travail présidés par des cadres du Ministère et élargis à des experts des ministères des finances, de la décentralisation et des collectivités locales mais aussi aux représentants de l'Union des Associations des Collectivités Locales, aux ONGs du secteur et à certains partenaires au développement.

Qui aurait parié que le Ministère allait déposer un projet de décret portant réforme des comités de santé/comité de gestion, fournir un rapport de performances du Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT), démarrer l'enquête pour les comptes nationaux de la santé, boucler une étude sur les initiatives de subvention et engager l'élaboration d'une politique de couverture du risque maladie, institutionnaliser la planification sanitaire opérationnelle au niveau Collectivités Locales et dégager 4 millions de dollars US pour appuyer le processus, tout cela au cours de l'année 2007 ? Pourtant, c'est bien là le bilan tiré de la réunion de restitution de l'Equipe tenue au Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale le 25 octobre 2007. La qualité des rapports présentés au cours de cette réunion et la portée des résultats obtenus, ont fini par convaincre de l'utilité de cet instrument de dialogue de politiques.

On comprend pourquoi les partenaires au développement intervenant au niveau du secteur de la santé ont tenu à porter à l'attention du Ministère, au cours d'une de leurs réunions ordinaires, que "l'Equipe d'Initiatives et de Politiques de Santé ne pouvait pas continuer à être l'exclusivité de l'USAID". Cette revendication, du reste légitime, a été prise en compte par l'Autorité qui a alors modifié l'ancien arrêté, le 30 juin 2007, pour ouvrir l'Equipe à l'ensemble des partenaires. Il ne pouvait pas y avoir une meilleure preuve de succès pour cette Equipe.